



Orléans, lundi 24 février 2014



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les lycéens des voies technologiques STMG et STI2D sont les bienvenus en IUT

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication

@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, chancelier des universités a rencontré, jeudi 20 février, les directeurs des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et les chefs des départements tertiaires et industriels, avec l'équipe du rectorat chargée de l'orientation, du dispositif "admission Post Bac" (APB) et la DR-Onisep.

Cette réunion portait sur la mise en œuvre de la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur. Les nouveaux programmes des filières technologiques des lycées, dont **STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion) et **STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ont été pris en compte dans la rénovation des programmes des IUT.

Les IUT attendent les lycéens de ces filières qui ont tendance à s'autocensurer. En particulier trop peu de bacheliers technologiques avec mentions Bien et Très Bien frappent à leur porte alors qu'ils y auraient toutes les chances de réussir. Les poursuites d'études sont aussi à leur portée après l'obtention du DUT.

Il est attendu que les départements augmentent significativement le nombre de ces bacheliers, en particulier dans le secteur tertiaire, où seulement 23% des bacheliers technologiques sont accueillis dans notre académie.

Les nouveaux bacheliers STMG pourraient, comme cela a été le cas pour les nouveaux bacheliers STI2D, être accueillis en plus grand nombre, **l'objectif serait d'atteindre 30%**.

Les responsables d'IUT se sont déclarés très intéressés de bénéficier de ce public qu'ils ont un peu perdu. Certains départements comme GEII (Genie Electrique et Informatique Industrielle) ont d'ores et déjà travaillé dans ce sens et peuvent accueillir jusqu'à 50% de bacheliers technologiques.

Le secteur industriel est en avance dans ces dispositifs d'accueil par rapport au secteur tertiaire. L'effort à produire cette année, à l'occasion de la mise en place du nouveau baccalauréat STMG, est important et sera un signal pour les lycéens engagés dans cette voie.

Les bacheliers généraux sont, quant à eux, encouragés à emprunter les chemins qui conduisent au bac +5, directement après le baccalauréat comme, par exemple, l'accès au Polytech Orléans ou Tours, ou l'INSA, ou les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).